

1 - 1 – UNE RENTRÉE 2006/2007 INÉDITE AU COLLÈGE des manuels manquants à la rentrée

De nouveaux programmes, publiés par le ministère de l'Éducation nationale, s'appliquaient à la rentrée 2006/2007 en 5^e dans les disciplines scientifiques et en 6^e pour les langues vivantes. En effet, la France vient de s'engager résolument dans le CECRL (Cadre européen commun de référence des langues) et s'est fixée l'objectif de renforcer le partage d'une culture scientifique commune, via le pilier 3 du socle commun « principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique ».

Or, à la rentrée 2006/2007 **100 000 collégiens de 5^e** n'ont pas eu de manuel conforme aux nouveaux programmes en mathématiques, ou en sciences physiques ou en sciences de la vie et de la Terre et près de **400 000 collégiens de 6^e** n'ont pas eu de manuels conformes aux nouveaux programmes de langues vivantes (et donc au CECRL)...

UNE RENTREE 2006/2007 AVEC DES CREDITS INSUFFISAMMENT FLECHES ?

◆ Des manuels manquants à la rentrée...

Le manque de manuels dans les établissements à la rentrée 2006 a été relayé par les parents, le Parlement et par la presse⁽¹⁾. Pour vérifier ces informations, les éditeurs ont fait compiler leurs volumes de ventes de manuels scolaires dans les disciplines concernées par les changements de programmes, et ont comparé ces chiffres avec les effectifs des élèves de 6^e et de 5^e correspondants diffusés par le ministère de l'Éducation nationale.

Les ouvrages concernés sont ceux d'anglais 6^e, de mathématiques 5^e, de sciences physiques 5^e, et de sciences de la vie et de la Terre 5^e. La comparaison avec les effectifs des classes de 6^e et de 5^e permet d'estimer **l'ampleur du phénomène à la rentrée** et sa conséquence sur les inégalités territoriales. **En septembre 2006, entre 150 000 et 200 000 collégiens avaient des ouvrages non conformes pour les matières scientifiques et plus de 400 000 pour l'anglais 6^e.**

◆ ... mais un rattrapage durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire

Un « **rattrapage** » partiel de cette anomalie a eu lieu au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire (cf infra). Il s'agit néanmoins d'une rupture historique dans les pratiques d'équipements des collèges. En effet, jusqu'à présent, les établissements ont toujours eu à cœur de proposer dès le 1^{er} jour de la rentrée des manuels à jour en cas de changement de programme, afin que tous les élèves et leurs parents en disposent dès le 1^{er} jour de la scolarité : cette année, les équipements se sont **étalés du début à la fin du 1^{er} trimestre**.

Faut-il y voir un effet indésirable de la LOLF ? Les crédits de l'action 14 programme 141 auraient-ils été **sous-estimés** ou **mal déployés** lors de la rentrée ? Dans certains cas, les rectorats ont pu combler les retards d'équipements, ailleurs ce sont les conseils généraux ou encore, de manière exceptionnelle, les parents d'élèves⁽¹⁾. Cependant, le retard demeure très important en anglais 6^e : sera-t-il comblé en 2007 ?

Les manuels jouent un rôle important dans la mise en pratique réelle de nouveaux programmes dans les classes. Ils constituent un trait d'union entre l'élève, le professeur et les parents : il est donc vital de maintenir l'égalité d'accès de tous aux savoirs.

UNE RENTREE 2007/2008 A SURVEILLER : UNE BAISSSE DE CREDITS ANNONCEE

◆ La loi de finances 2007 prévoit -14 % de crédits

À la rentrée 2007/2008, de nouveaux programmes s'appliquent en : mathématiques 4^e, Sciences de la Vie et de la Terre 4^e, Sciences physiques 4^e, anglais (LV1) 5^e et Langue Vivante 2 en 3^e..., Sans un véritable effort, avec les retards d'équipements de la 6^e et de la 5^e se cumulant sur 2007/2008, il est à craindre que la situation ne s'aggrave en 2007/2008 puis en 2008/2009. Il convient donc d'être vigilant pour éviter de nouveaux dysfonctionnements à la rentrée 2007/2008 en termes d'équipements des élèves.

Peut-on envisager dès à présent un fléchage spécifique des crédits destinés aux manuels de la rentrée prochaine pour éviter de perturber le 1^{er} trimestre de l'année scolaire ?

Taux d'équipement des élèves en manuels conformes en **septembre 2006** et en **décembre 2006**

Effectifs 2006 ⁽²⁾	Anglais 6 ^e	Maths 5 ^e	SVT 5 ^e	Physique-Chimie 5 ^e
Collégiens de 6^e 792 003 élèves (dont 744 480 en Anglais)	43 % 49 %			
Collégiens de 5^e 750 760 élèves		76 % 83 %	79 % 91 %	73 % 84 %

Légende : 43 % des 744 480 élèves qui étudient l'anglais en 6^e ont un manuel conforme en septembre, et, au final, 49 % en décembre

(1) Liste d'articles de presse et de questions parlementaires en annexe

(2) Note d'information n° 07.06 de la DEPP (MEN) – 14/02/07, Repères et Statistiques 2007

1 - 2 – LA LOLF 2007 : CRÉDITS EN BAISSSE DE 14 %

La loi organique relative aux lois de finances et le manuel scolaire

Mission – Programme – Action : les 3 niveaux de la LOLF

LA MISSION ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

La mission enseignement scolaire comporte 6 « programmes » :

140 – Enseignement scolaire public du 1^{er} degré

141 – Enseignement scolaire public du 2nd degré

139 – Enseignement scolaire privé des 1^{er} et 2nd degrés

230 – Vie de l'élève

214 – Soutien de la politique de l'Education nationale

43 – Enseignement technique agricole (avec le Ministère de l'Agriculture)

LE PROGRAMME 141 - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU 2nd DEGRÉ

Ce programme comporte 14 « actions ».

L'ACTION 14 DU PROGRAMME 141 – SUBVENTIONS GLOBALISÉES AUX EPLE

L'action n° 14 recouvre les crédits alloués* par l'État aux EPLE (Établissements Publics Locaux d'Enseignement) pour financer :

- les carnets de correspondance pour les élèves de collège (4 M € en 2005),
- les **manuels scolaires** prêtés gratuitement aux élèves de collège (pour toutes les classes de collège) (27 M€ en 2005),
- le remboursement de frais de stage en entreprise (hébergement, restauration) pour les élèves sous statut scolaire accueillis en entreprise dans le cadre de leur formation (10 M€ en 2005),
- le remboursement au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) des droits liés à la reproduction des oeuvres protégées (6 M€ en 2005),
- la maintenance des matériels technologiques achetés par l'Etat dans le cadre du premier équipement,
- les achats de logiciels pédagogiques,
- les achats de matériels informatiques, techniques pour la mise en oeuvre de la rénovation des programmes d'enseignement du second degré, (18 M€ en 2005).

En outre, cette action finance une partie du coût des ateliers artistiques, des classes à Projet Artistique et Culturel (PAC) (5 M€ en 2005), ainsi que les actions d'animation et d'aide à l'innovation.

ÉVOLUTION DU BUDGET DE L'ACTION 14 de 2006 à 2007

LFI 2006	LFR 2006	PLF 2007	LFI 2007
134,541 M€	134,541 M€	122,094 M€	115,594 M€
		- 9,2 % (2006)	-14 % (2006)

PLF : projet de loi de finances ; **LFI** : Loi de finances initiale ; **LFR** : loi de finances rectificative

Le projet de loi de finances 2007 (PLF 2007) demandait 122 093 922 € pour l'action 14 (-9,2 % par rapport aux crédits 2006) et la loi de finances initiale 2007 (LFI 2007) n'a inscrit que 115 593 922 € pour cette action (**- 14 % par rapport aux crédits 2006**). Il serait nécessaire d'anticiper convenablement les équipements en manuels de la rentrée prochaine (4^e et 5^e) afin d'éviter de reproduire les dysfonctionnements constatés en 2006.

Dotation moyenne par élève et par an en 2006 et en 2007 :

Année	Collège	SEGPA	LEGT	Lycée professionnel
2006	26 €	28 €	19 €	28 €
PLF 2007	24,5 €	24,5 €	24 €	36 €
<i>LFI 2007 ? (crédits réduits)</i>	<i>23,2 €</i>	<i>23,2 €</i>	<i>22,7 €</i>	<i>34,1 €</i>

SEGPA : section d'enseignement général professionnel adapté - LEGT : lycée d'enseignement général et technologique

*Source : p. 130 PLF 2007 Mission Enseignement scolaire - Bleus budgétaires du Ministère des finances
http://www.performance-publique.gouv.fr/cout_politique/depenses_etat/2007/TSDEPMSNFICHE_MSNEC.htm

1 - 3 – AU PRIMAIRE ET AU LYCÉE

Accès aux manuels et accès à la culture : conséquences des politiques territoriales d'équipement

Le manuel scolaire est, avec le livre de jeunesse, l'un des **tout premiers compagnons** de route du **futur lecteur** et du **citoyen** de demain. Conforme aux programmes de l'Éducation nationale qu'il diffuse, le livre scolaire, outil **d'apprentissage** et de **structuration des savoirs**, est au service des élèves, des professeurs et des parents : en cela **il ouvre à une culture partagée par tous**.

AU PRIMAIRE : UNE GARANTIE INEGALE POUR CHAQUE ENFANT D'ACCEDER AU MANUEL SCOLAIRE

Depuis 1890, l'achat des « fournitures scolaires » (papeterie, ardoises, crayons,...) incombe aux **mairies**, **sans aucune obligation spécifique** d'achat des manuels scolaires.

Les **inégalités territoriales** sont fortes : le financement des manuels varie de 1 à 10 d'une commune à l'autre, or la réussite précoce de la familiarisation avec l'écrit est fondamentale pour instaurer un rapport durable au livre.

À l'heure du socle commun, plus de 400 000 écoliers n'ont aucun manuel (*Etude Sofres et CSA-TMO, 2003, <http://www.savoirlivre.com>*), et plus d'un million ont au moins un manuel non conforme aux programmes en vigueur. Cette pénurie latente de manuels qui touche en priorité l'histoire, la géographie et les sciences⁽¹⁾ est désormais « intégrée » par les enseignants qui s'autocensurent fréquemment dans leurs demandes d'équipements.

Par ailleurs, les pratiques de « **photocopillage** », largement répandues à l'école primaire (60 copies/an/élève en moyenne, avec 15 % des écoles au-delà des 150 copies/an/élève⁽²⁾), coûtent cher et brisent le lien avec l'objet livre : n'avoir pour toute représentation de l'écrit qu'un cahier rempli de collages de photocopies **déstructure et décrédibilise** durablement les **savoirs**⁽¹⁾.

Selon une enquête (*Louis Harris / Savoir Livre*) de 2004, les enseignants, les parents et les élus sont favorables à plus de 80 % à un **crédit de base national par an et par élève** à l'école élémentaire.

AU LYCÉE : UNE IMPLICATION DES REGIONS AUX CONSEQUENCES DIVERSES SUR LES LIBRAIRIES

En 2004, la plupart des Régions ont instauré l'**aide au financement** ou la **gratuité** avec des modalités différentes. La fréquentation des librairies et la consommation des biens culturels de l'écrit ont progressé dans les régions dotées de **chèques Lire** ou de **cartes à puce**, les régions ayant opté pour un système de **dotations directes** aux établissements ont connu une fragilisation préoccupante de leurs librairies. Ce phénomène a contribué à **détourner les faibles utilisateurs de livres de cet espace culturel privilégié qu'est la librairie**. À terme, ces disparités régionales aboutissent à de fortes inégalités territoriales en matière d'accès à la culture.

L'édition scolaire dans l'édition française

UN SECTEUR PLUS MODESTE QU'IL N'Y PARAÎT...

Le chiffre d'affaires des **manuels scolaires**⁽³⁾ (226,4 millions d'euros) représente environ **9 % du CA** total de l'édition française (2,629 milliards d'euros). Avec **5 200 titres** et **32 millions d'exemplaires** vendus, les manuels scolaires représentaient 1,3 % des titres publiés et 8 % des ventes de l'édition française en 2005.

... TRIBUTAIRE DES CHANGEMENTS DE PROGRAMMES

À chaque changement de programme scolaire, les éditeurs animent et coordonnent des équipes d'auteurs et conçoivent avec eux les **outils pédagogiques** adaptés à la diffusion et l'assimilation des nouvelles orientations définies par le Ministère de l'Éducation Nationale. À partir de la date de publication des programmes, **12 à 14 mois sont nécessaires** pour mettre à disposition des professeurs et des élèves ces nouveaux outils. Le non respect de ce délai, fixé par décret⁽⁴⁾, obère la mise en place sereine des nouvelles orientations pédagogiques et la production d'ouvrages de qualité. L'avalanche de circulaires de 2006 et 2007 sur l'école primaire, avec leur application immédiate à la rentrée, n'est guère propice à la mise en place du **socle commun** dans de bonnes conditions : les enseignants n'auront pas les outils nécessaires et cette absence de manuels pénalisera les enfants les plus faibles.

(1) Rapport IGEN 2005-112, octobre 2005 Sciences expérimentales et technologie, histoire et géographie - Leur enseignement au cycle III de l'école primaire

(2) Chiffres CFC – Etude des pratiques reprographiques des établissements d'enseignement du premier degré – décembre 2006

(3) Chiffres SNE – Statistiques 2005 (enquête 2006) (hors parascolaire et pédagogie)

(4) Article 7 du décret 90-179 du 23 janvier 1990, modifié par le décret n° 2005-999 du 22 août 2005 - art.2